« NANARNAKI »:
charte d'utilisation

Introduction:
Petit site hivernal orienté Ouest permettant de beaux soaring. Jusqu'à présent site qui est resté « confidentiel » mais avec beaucoup d'affluence certains jours la saison dernière entrainant des problèmes de stationnement….
Nous avons rencontré ce printemps le propriétaire et certains riverains pour une « charte d'utilisation ».

1°) RAPPEL GENERAL:
- Ce n'est pas un site officiel FFVL.: on y vole grâce à l'aimable autorisation verbale du propriétaire. **Si les règles établies ne sont pas respectées, cette autorisation peut être suspendue immédiatement.**
- Bien sûr chacun vole sous sa propre responsabilité.

2°) LES LIMITATIONS:

A) période d'utilisation uniquement hivernale (fin octobre à fin février).
Si dans cette période, **des animaux sont en pâture, ou que l'herbe est haute: interdiction de voler.**

B) zone de décollage et atterrissage (cf croquis):
Toute la zone entre la crête et le GR à l'Ouest.
Interdiction formelle de se poser dans les champs au sud (cf croquis)

C) accès:
C'est un des points les plus sensible! **NE PAS STATIONNER SUR LA ROUTE allant de Chavanol à St Martin en Coailleux.** En effet même si on a l'impression de ne pas gêner, on peut donner le mauvais exemple à d'autres personnes qui se garent à côté gênant ainsi les manoeuvres des engins agricoles (exemple vécu!).
Le plus simple est de se garer au Parking de St Martin en montant par le GR (500m à plat et 100m de D+ supplémentaires par rapport au stationnement au bord de la route: c'est pas la mort…). **Bien sûr respecter les clôtures (les refermer +++).**

Ceci est donc une mise au point pour l'utilisation prochaine. A nous de respecter cette charte pour sauver ce site fragile qui nous aide aide bien lors de la mauvaise saison….

Fait le 07/01/2022

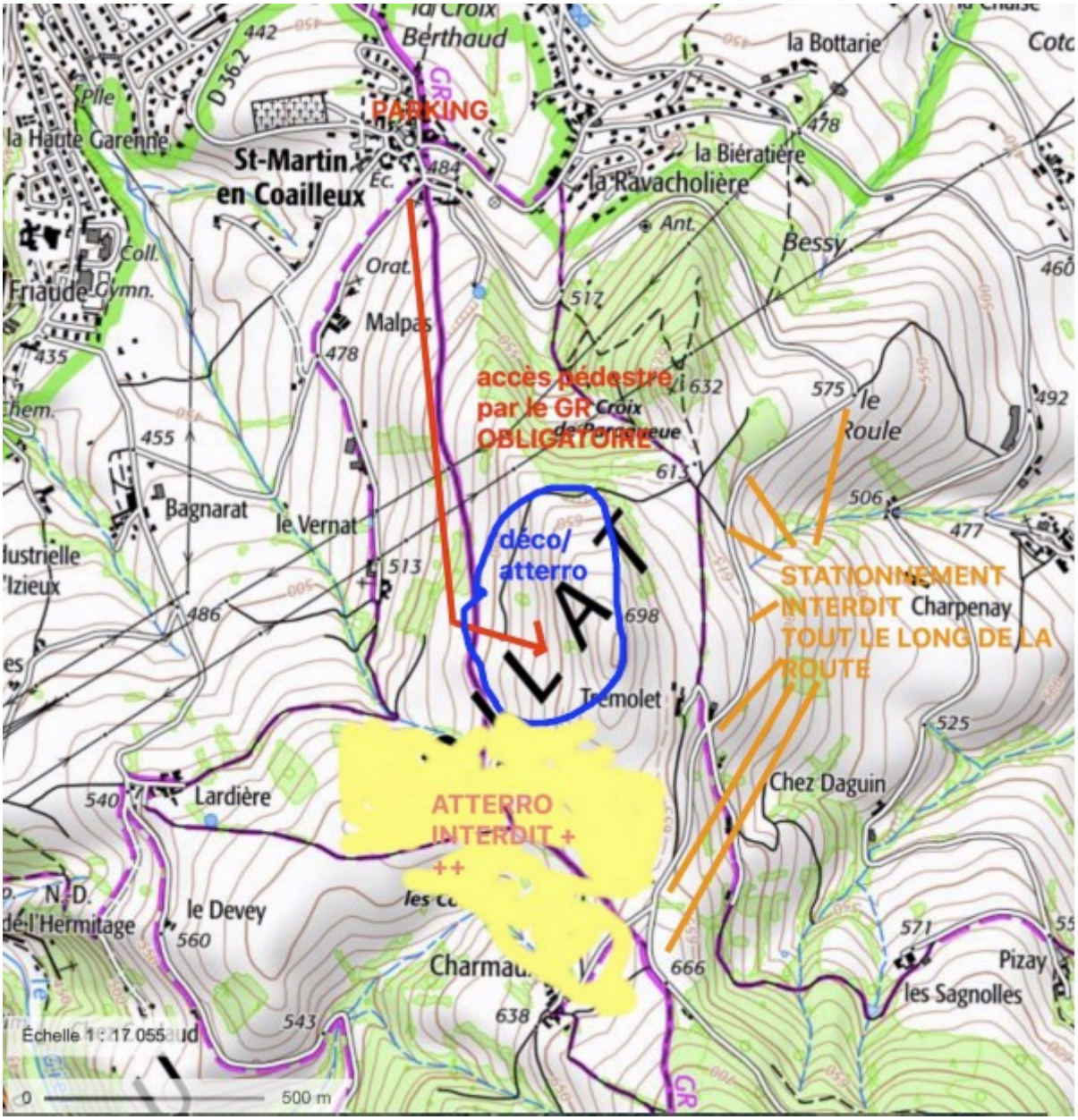
PARKING
accès pédestre par le GR OBLIGATOIRE
déco/ atterro
ATTERRO INTERDIT + ++
STATIONNEMENT INTERDIT TOUT LE LONG DE LA ROUTE
St-Martin en Coailleux
la Haute Garenne
la Croix Berthaud
la Bottarie
la Biératière
la Ravacholière
Bessy
Malpas
Bagnarat
le Vernat
Tremolet
Lardière
le Devey
Chez Daguin
Pizay
les Sagnolles
Charpenay
Échelle 1 : 17 055
0
500 m

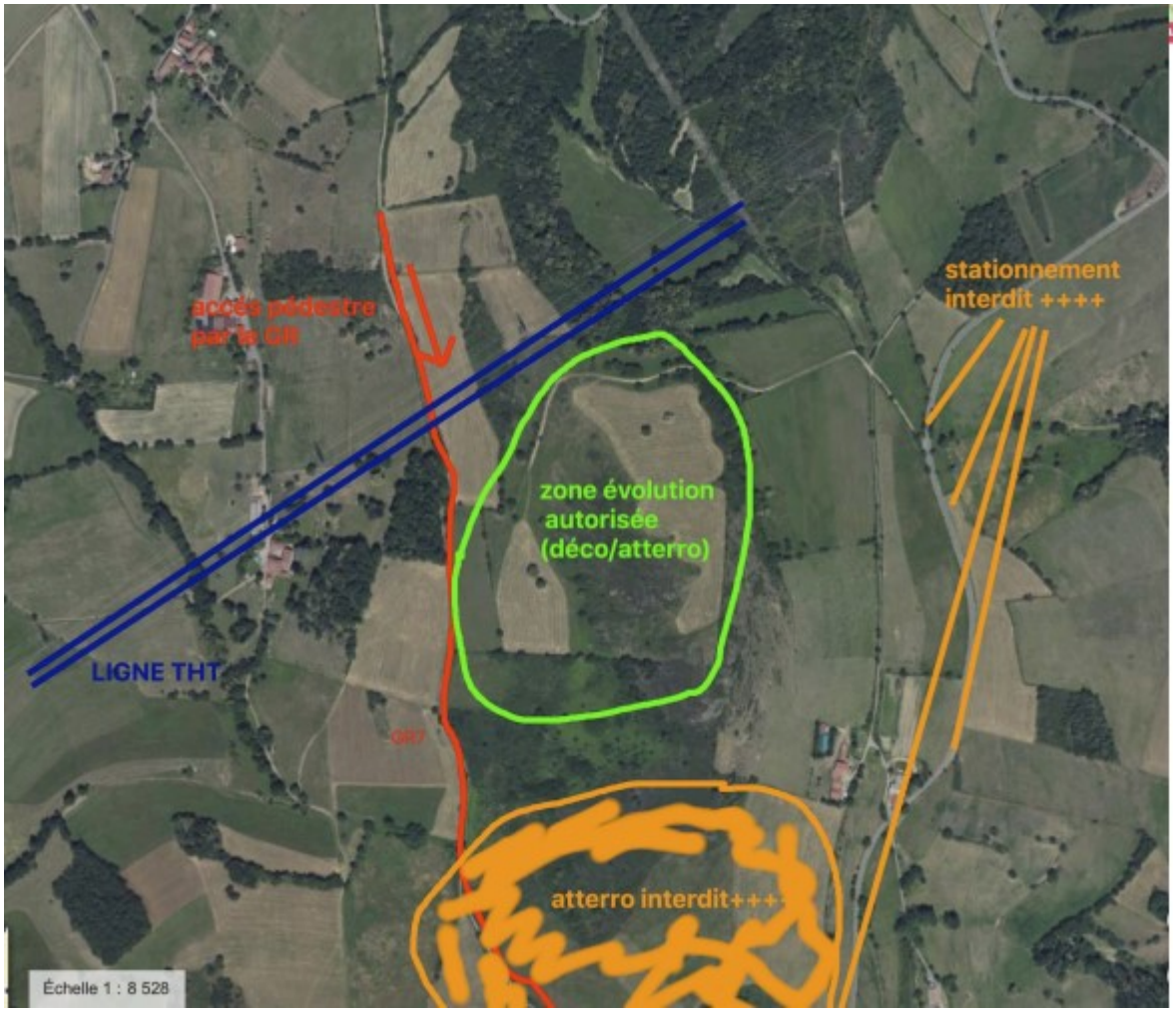
accès pédestre
par le GR
stationnement
interdit ++++
zone évolution
autorisée
(déco/atterro)
LIGNE THT
GR7
atterro interdit+++
Échelle 1 : 8 528